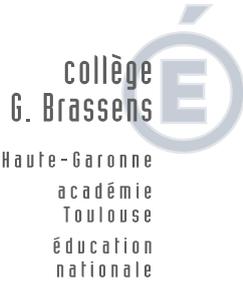


Montastruc la Conseillère, le 3 mars 2017

Aux
Parents d'élèves de 3^e



Objet : épreuve orale du Diplôme National du Brevet – Session 2017 – rappels et compléments d'information

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans le courrier que je vous ai adressé en novembre, votre enfant passe cette année le Diplôme National du Brevet (DNB) qui comprend une **épreuve orale de « soutenance d'un projet »**. Cet oral consiste à rendre compte sous la forme d'un exposé structuré d'une démarche de projet qui a été menée dans l'année.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

En espérant que ces informations seront utiles à la bonne préparation et à la réussite de votre enfant,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuel Robert,
Principal adjoint

Voici les modalités d'organisation de cette épreuve.

- **Sujet de l'épreuve** : votre enfant **soutiendra devant le jury un des projets** qu'il aura menés durant l'année dans le cadre des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)**. Vous trouverez en **annexe 1** la liste officielle des EPI dispensés dans l'établissement pour la session 2017. **Le choix final de ce sujet** vous appartiendra et devra être fait **avant le 28 avril 2017**, délai de rigueur. Le document permettant ce choix vous sera adressé via votre enfant la semaine avant les vacances de printemps.
- Il sera remis à votre enfant **une convocation une semaine avant les épreuves**. En plus de cette convocation, le jour de l'examen, il devra obligatoirement présenter **une pièce d'identité en cours de validité**.
- **L'épreuve se déroulera le jeudi 1^{er} juin 2017**. Cette journée sera **banalisée** pour les élèves de 3^{ème}.



2/4

- Ce jour-là et à l'heure dite, votre enfant sera présenté à un jury composé de deux enseignants. L'examen dure **15 minutes maximum** : 5 minutes d'exposé de l'élève et 10 minutes d'entretien avec le jury.
- Vous trouverez en **annexe 2** la **grille d'évaluation** qui sera utilisée par les enseignants à l'issue de l'épreuve.
- « Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer. » **Ces documents doivent être remis au professeur principal avant le mercredi 24 mai 2017 délai de rigueur selon les modalités décrites dans l'annexe 3.**

Annexe 1 - liste officielle des projets menés dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) dispensés dans l'établissement au niveau 3^e pour l'année scolaire 2016-2017.

Intitulé de l'EPI	Domaine	Disciplines engagées	Programmation
« Le son : ami ou ennemi ? »	Corps, santé, bien-être et sécurité	Education musicale, arts plastiques et physique	1 ^{er} trimestre
« Investigations scientifiques »	Sciences, technologie et société	Mathématiques, technologie, SVT et physique	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres
« Gestion des performances et nouvelles technologies »	Sciences, technologie et société	EPS et technologie	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres
« L'écriture de soi / la représentation de soi »	Culture et création artistique	Français, arts plastiques et LV2	2 ^{ème} trimestre
« Les grands discours du 20^e siècle »	Information, communication et citoyenneté	Français et Histoire	Sur les trois trimestres



Annexe 2 – GRILLE D’EVALUATION EPREUVE ORALE DU DNB SESSION 2017

3/4

GRILLE D’EVALUATION		
MAITRISE DE L’EXPRESSION ORALE	Détail	Total
- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire : <ul style="list-style-type: none">• débit ;• clarté de l'élocution (articulation et volume sonore) ;• le non verbal (maîtrise de son corps pendant la communication).	5 5 5	15
- Construire un exposé de quelques minutes : <ul style="list-style-type: none">• durée de l'exposé proche de celle qui est attendue (5 minutes environ) ;• exposé structuré (introduction, plan, conclusion).	5 5	10
- Utiliser un langage adapté au contexte (= un oral d'examen), à savoir utiliser la langue française pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions avec : <ul style="list-style-type: none">- précision du vocabulaire,- correction de la syntaxe,- correction du niveau de langage.	5 5 5	15
- Répondre de façon constructive et argumentée à des échanges oraux en prenant en compte son interlocuteur (durant l'entretien de 10 minutes avec le jury).	10	10
SOUS-TOTAL		50
MAITRISE DU SUJET PRESENTE	Détail	Total
- Rendre compte de connaissances dans les disciplines impliquées dans les EPI en utilisant le « vocabulaire spécialisé » adapté au sujet de son projet.	20	20
- Savoir rendre compte du contenu du projet et de sa réalisation ; <ul style="list-style-type: none">• définir les objectifs initiaux du projet ;• rendre compte des étapes de son avancement ;• rendre compte de sa réalisation finale.	5 5 5	15
- Rendre compte de son raisonnement, justifier sa démarche, analyser sa pratique et/ou porter un regard sur celle-ci (éventuellement analyser la pratique de ses pairs) en exposant les difficultés rencontrées et leur résolution.	15	15
SOUS-TOTAL		50
TOTAL (Note finale)		100



Annexe 3 – UTILISATION DE DOCUMENTS LORS DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

I – Documents autorisés

Ne sont autorisés que **les documents qui ont été la production finale de l'EPI** cadre du projet que le candidat choisit de soutenir à l'épreuve orale du DNB.

IIa – Format des documents

4/4

Nature de la production finale	Support autorisé pendant le temps de préparation	Support autorisé pendant l'oral
Texte	Version imprimée du texte	Version papier et/ou texte projeté (au format .pdf – 10 Mo maximum)
Affiche	Version imprimée de la photographie de l'affiche	Version papier de la photographie et/ou photographie projetée (au format numérique .pdf – 10 Mo maximum)
Sculpture ou autre œuvre plastique	Version imprimée de la photographie de l'œuvre (ou des œuvres dans le cadre d'une exposition par exemple)	Version papier de la photographie et/ou photographie projetée (au format numérique .pdf – 10 Mo maximum)
Tableaux et graphiques (tableur de type excel ou LibreOffice Calc)	Version imprimée du tableau et des graphiques	Version imprimée du tableau et des graphiques et/ou version numérique (au format numérique .pdf – 10 Mo maximum)
Diapositive (type powerpoint ou LibreOffice Impress)	Version imprimée de la (ou des) diapositive(s)	Version imprimée de la (ou des) diapositive(s) et/ou version numérique (au format numérique .pdf – 10 Mo maximum)
Fichier audio	Non autorisé pendant la préparation pour des raisons techniques	Seulement un extrait au besoin (au format .mp3 – 10 Mo maximum)

IIb – Nom des fichiers numériques

Les fichiers devront être nommés selon le modèle suivant (en minuscules) :

nom_prénom_classe (le nom de famille en premier)

Par exemple, Nadia Dupont de 3^e3 nommera son fichier dupont_nadia_303.

III – Dépôt des documents

Au mois de mai, le professeur principal de chaque classe de 3^e va créer un devoir *Oral du DNB* « avec remise en ligne » dans le cahier de texte de l'ENT : **les candidats auront jusqu'au mercredi 24 mai 2017**, délai de rigueur, pour remettre leur fichier numérique en ligne via le cahier de texte de l'ENT. **Passé ce délai, il ne sera pas techniquement possible de transmettre les documents au jury et les candidats devront faire leur exposé sans ce support. Aucun retard ne sera toléré.** En cas de problème pour la mise en ligne, contacter le professeur principal.

IV – Responsabilité

Le candidat est entièrement responsable des documents (listés ci-dessus) qu'il souhaite utiliser à des fins d'illustration de sa soutenance de projet dans le cadre de l'épreuve orale du DNB. **En cas d'oubli, le candidat devra composer sans ses documents.** De même, **le candidat est responsable du dépôt des supports numériques qu'il utilisera** et de la **conformité des fichiers utilisés** par rapport à la norme indiquée dans le tableau ci-dessus. **Nous recommandons aux candidats de se munir d'une version papier** de ses documents au cas où un problème technique empêcherait leur exploitation numérique durant l'oral.